**CAS N° 2 – DOCUMENT 4**

|  |
| --- |
| **Situation N° 4**L’entreprise a dû investir en début d’année :* matériel de transport : 25 000 €,
* matériel de bureau et matériel informatique : 5 000 €.

Durée de vie prévue : 5 ans.Le matériel de transport et l’informatique sont des investissements dont l’utilisation permet de développer l’activité sur 5 années.Le coût lié à l’utilisation est de 30 000/ 5 = 6 000, ce qui correspond à l’amortissement annuel.Les 6000 d’amortissement sont le constat de la diminution de valeur du bien mais n’entraîne pas de mouvement de trésorerie.Les ressources de financement possibles pour ces investissements sont :* apport de l’entrepreneur ou d’associés,
* emprunt bancaire.

Le créateur a décidé de faire un apport personnel en numéraire de 25 000 €.L’entreprise paie les 30 000 € d’immobilisations au comptant. |